

contrac®

Instructions

REVISED OCTOBER 2024

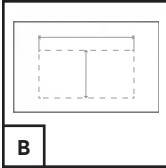
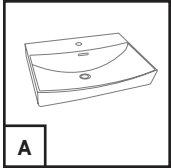
RÉVISÉ OCTOBRE 2024

STEP-BY-STEP
ILLUSTRATED

ST.CLAIR 13-1505A-W-LP
VESSEL SINK / LAVABO VASQUE

ILLUSTRÉES
ÉTAPE PAR ÉTAPE

PARTS | PIÈCES



A Drop-in Sink / *Lavabo encastré*

x1

B Template / *Gabarit*

x1

Visit WWW.FGIPARTS.CA for Canadian customers. For model-specific part numbers, please see the model's **SCHEMATIC DRAWING**.

Visitez WWW.FGIPARTS.CA pour les clients canadiens. Pour les numéros de pièce spécifiques au modèle, reportez-vous au **SCHÉMA DU MODÈLE**.

US Customers:

For assistance, please email CONTRAC@FGI-INDUSTRIES.COM

contrac®

Instructions

REVISED OCTOBER 2024

RÉVISÉ OCTOBRE 2024

STEP-BY-STEP
ILLUSTRATED

ST.CLAIR 13-1505A-W-LP
VESSEL SINK / LAVABO VASQUE

ILLUSTRÉES
ÉTAPE PAR ÉTAPE

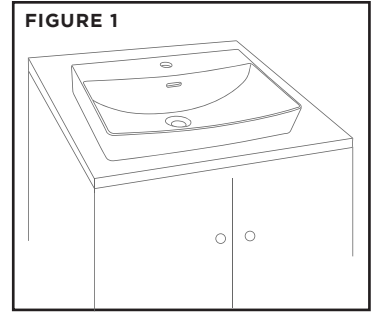
INSTALLATION | INSTALLATION



Water supply should be off and water should be completely drained from main location water valve or faucet. Locate the proper place on the vanity top that the vessel sink will be installed. Make sure that there is enough room under the vanity top for the faucet, water supply lines and drain assembly (not included). The space on the back of the vessel sink to the backsplash of the vanity should have enough distance to accommodate desired faucet. **(FIGURE 1)**

*Fermez l'arrivée d'eau et videz complètement les conduites ou le robinet. Localisez l'endroit approprié sur le dessus du meuble-lavabo où la cuvette et robinet seront installé. Assurez-vous qu'il y a suffisamment d'espace sous le meuble-lavabo pour les conduites d'alimentation en eau, l'assemblage pour le drainage et le bas de la cuvette intégré. L'espace entre l'arrière du lavabo et le dossier du meuble-lavabo doit être suffisant pour accueillir le robinet souhaité. **(FIGURE 1)***

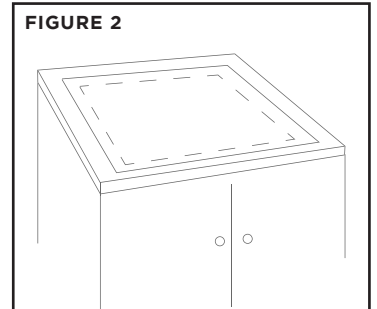
FIGURE 1



Please refer to template. Trace the cut-out line from the template onto the vanity (this will be the cut-out line). Make sure that the cut-out line is positioned properly on the vanity. **(FIGURE 2)**

*Veillez vous référer au gabarit pour la découpe du lavabo et du robinet. Tracez la ligne de découpe du gabarit sur le meuble (cette ligne sera la ligne de découpe). Veillez à ce que la ligne de découpe soit correctement positionnée sur le meuble-lavabo. **(FIGURE 2)***

FIGURE 2



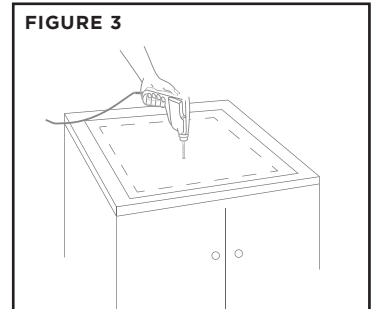
Confirm that the template mark on the vanity lines up with the vessel sink. Then, make a clearance hole anywhere near the cut-out line on the inside and then cut out the portion within the cut-out line. **(FIGURE 3)**

Note: If you have a marble or stone counter top that does not have a cut out to fit the sink, it is recommended this be done by a professional.

*Vérifiez que la marque du gabarit sur le meuble-lavabo est alignée avec le lavabo. Faites ensuite un trou de dégagement n'importe où près de la ligne de découpe à l'intérieur, puis découpez la section située à l'intérieur de la ligne de découpe. **(FIGURE 3)***

Remarque : Si votre comptoir est en marbre ou en pierre et qu'il n'a pas d'ouverture pour insérer le lavabo, il est conseillé de le faire découper par un professionnel.

FIGURE 3



contrac®

Instructions

REVISED OCTOBER 2024

RÉVISÉ OCTOBRE 2024

STEP-BY-STEP
ILLUSTRATED

ST.CLAIR 13-1505A-W-LP
VESSEL SINK / LAVABO VASQUE

ILLUSTRÉES
ÉTAPE PAR ÉTAPE

INSTALLATION | INSTALLATION



Place the vessel sink into place. Check to make sure that the vessel sink is positioned properly on the vanity. **(FIGURE 4)**

Mettre l'évier de surface en place. S'assurer que l'évier soit positionné correctement sur la vanité. (FIGURE 4)



Apply silicone or plumber's putty to the underside outer rim of the vessel sink. Then, secure vessel firmly down and tighten drain assembly under the vanity top. Trim any excess silicone or plumber's putty off. **(FIGURE 5)**

Please note: Depending on the faucet, you may choose to attach it first before you secure the vessel sink down.

Appliquez du silicone ou du mastic de plombier sur le bord extérieur inférieur du lavabo. Ensuite, fixez fermement le lavabo vers le bas et serrez l'ensemble du vidage sous le meuble-lavabo. Enlevez tout excès de silicone ou de mastic de plombier. (FIGURE 5)

Veillez noter: En fonction du robinet, vous pouvez choisir de le fixer d'abord avant de fixer le lavabo.



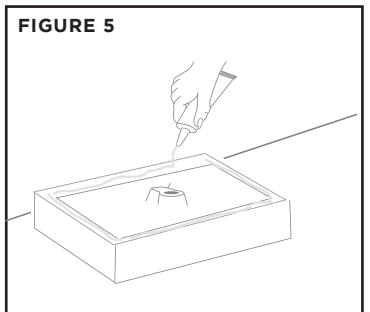
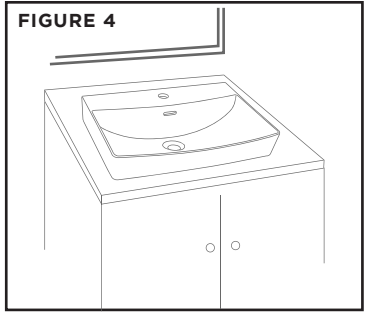
Connect the water supply lines to the faucet and P-trap (both are not included) to the pop-up assembly as required.

Raccorder les conduites d'alimentation en eau au robinet et le siphon en P (les deux ne sont pas inclus) à la bonde de vidage selon les besoins.



Turn on the water supply and correct if leaks are found.

Ouvrez l'arrivée d'eau et resserrez ou corrigez si nécessaire.



contrac®

Instructions

WARRANTY

Contrac® warrants its products to be free from defects in material or workmanship for **5 years** (Vitreous China) and **1 year** (Parts and Fittings) from the date of purchase of the product by the original purchaser.

If inspection of this plumbing product, within 5 years (china product) or 1 year (parts and fittings) after its initial purchase, confirms that it is defective in materials or workmanship, Contrac® will repair or at its option, exchange the product for a similar model. Contrac® provides no warranties or guarantees beyond those in this Limited Contrac® Warranty.

This limited warranty applies only to the original purchaser and installation of these products. All de-installation and re-installation and transportation costs or charges incidental to warranty services are to be borne by the owner. In no event will Contrac® be liable for the cost of repair or replacement of any installation materials, including but not limited to, tiles, marble etc. Contrac® will not be responsible for and this warranty does not cover and specifically excludes any liability to the purchaser or any third party for consequential or incidental damages, all of which are hereby expressly disclaimed, or the extension beyond the duration of this warranty of any implied warranties, including those of merchantability or fitness for an intended purpose.

This warranty does not apply to local building code compliance. Since local building codes vary considerably, the purchaser of this product should check with a local building or plumbing contractor to ensure local code compliance before installation.

Contrac® shall not be responsible or liable for any failure or damage to its toilet tank trim, plumbing fittings, or china products caused by the use of either chloramines or high concentration of chlorine, lime/iron sediments and/or other minerals not removed from public water during the treatment of public water supplies or caused by toilet tank type cleaners containing chlorine, calcium hypochlorite, and /or other chemicals.

This warranty is void if the product has been moved from its initial place of installation; if it has been subjected to faulty maintenance, abuse, misuse, accident or other damages; if it was not installed in accordance with Contrac®'s instructions; or if it has been modified in a manner inconsistent with the product as shipped by Contrac®.

NOTE: Some states or provinces do not allow the limitations on an implied warranty, and some states/provinces do not allow exclusions or limitations regarding incidental or consequential damages, so the above limitations may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may have other rights, which vary from state to state or province to province. No person is authorized to change, add to, or create any warranty or obligation other than that set forth herein.

**Canadian Customers:
Email us at contrac@fgi-industries.com or
visit our parts website: www.fgiparts.ca**

**US Customers:
For assistance, email contrac@fgi-industries.com or call
our toll-free line at 1-888-256-7551.**

contrac®

Instructions

GARANTIE

Contrac® garantit que ses produits ne comportent aucun défaut dans le matériel ou la qualité de l'exécution pour une période de **5 ans** (porcelaine vitreuse) et **1 an** (pièces et accessoires) à compter de la date d'achat du produit par le premier acheteur.

Dans l'éventualité, où une inspection de ce produit de plomberie, en l'espace de 5 ans (porcelaine vitrifiée) ou 1 an (pièces et accessoires), suivant la date initiale d'achat, démontre qu'il y a un défaut dans le matériel ou la qualité de l'exécution, Contrac® s'engage à réparer ou selon son choix, remplacer le produit par un produit similaire. Contrac® n'offre aucune couverture ou garantie autres que celles définies dans cette garantie restreinte Contrac®.

Cette limitée restreinte s'applique uniquement au premier acheteur et à l'installation de ces produits. Tous les coûts reliés au démontage et à la réinstallation, les frais de transport ou coûts imprévus pour garantir les services, sont à la charge du premier acheteur. D'aucune façon, Contrac® ne sera tenu responsable pour les frais de remplacement de tout matériel d'installation, incluant, mais ne se limitant pas aux tuiles, marbre, etc. Contrac® n'est pas responsable pour et cette garantie ne couvre pas et exclut particulièrement, toute responsabilité envers l'acheteur ou tout autre tierce partie pour des dommages indirects ou imprévus qui par la présente, sont déchargés de toute responsabilité ou la prolongation, au-delà de la durée de cette garantie ou toute autre garantie implicite, incluant celle de qualité marchande ou raccorderiez à des fins prévues.

Cette garantie ne s'applique pas au règlement des codes du bâtiment. Étant donné, que les codes du bâtiment varient de façon considérable, l'acheteur de ce produit doit s'assurer auprès d'un entrepreneur local ou en plomberie, de la conformité des règlements à respecter avant l'installation.

Contrac® ne doit aucunement être tenu responsable pour toutes défaillances ou dommages au réservoir de toilette, raccords de plomberie, porcelaine vitrifiée, causés par l'utilisation, soit de chloramines ou une concentration élevée de chlore, sédiments ferrifères/chaux et/ou autres minéraux non retirés de l'eau publique, au cours du traitement de l'approvisionnement de l'eau publique. Ainsi, que les dommages, causés par certains types de nettoyeurs pour réservoir de toilette, contenant du chlore, hypochlorite de calcium et/ou autres produits chimiques.

Cette garantie est nulle si le produit a été déplacé de son emplacement original ou sujet à un entretien défectueux, abus, mauvais usage, accident ou autres dommages. De même, si l'installation n'est pas conforme aux directives de Contrac® ou si le produit a été modifié de façon incompatible avec le produit, tel qu'il a été livré par Contrac®.

REMARQUE : Certains états ou provinces n'accordent aucune restriction ou garantie implicite et certains états/provinces n'accordent aucune exclusion ou restriction concernant les dommages indirects ou imprévus. Ainsi, les restrictions ci-dessus ne s'appliquent pas nécessairement à vous. Cette garantie vous donne des droits légaux particuliers et d'autres droits qui peuvent varier d'un état à l'autre ou d'une province à l'autre. Personne n'est autorisé à modifier, ajouter ou concevoir une responsabilité ou garantie autres que celles invoquées par la présente.

Clients canadiens :

**Envoyez-nous un courriel à contrac@fgi-industries.com
ou visitez notre site web pour les pièces détachées : www.fgiparts.ca**

Clients américains :

**Pour obtenir de l'aide, envoyez un courriel à contrac@fgi-industries.com
ou appelez notre ligne gratuite au 1-888-256-7551.**